

GYSO-Feuille antirésonance lourde

Produit

Plaque antirésonance autocollante d'une face, à base de bitume modifié. Epaisseur env. 5 mm, poids env. 10 kg/m², avec revêtement non-tissé. Souple et flexible, même à basse température. Insonorise, isolant acoustique, amortit les vibrations. Diminue les sons aériens et l'apparition de résonance, réduit les sons solidiens et empêche de ce fait la formation de bruits due aux constructions métalliques à paroi mince.
Indice incendie: 5.2, admis par l'AEAI No Z 18179.

Domaines d'application

Pour l'amortissement des vibrations et des sons solidiens de constructions de parois et plafonds légers, éléments en tôle, tablettes de fenêtre, vantaux de portes, panneaux sandwich et parois de séparation, installations de climatisation, meubles en métal, bacs de douche et baignoires en métal, etc. dans la construction métallique, de façades, de ventilation, de machines et d'appareils. Isolation contre les sons aériens d'éléments de construction légers en matériaux dérivés du bois, placoplâtre® ou tôle fine.

Application

Le support doit être ferme, sec, exempt de poussière, huile et graisse. Couper la plaque à la dimension voulue, enlever la feuille de protection, coller la plaque sans bulles d'air et bien presser ou rouler avec un rouleau en caoutchouc dur.
Pour des applications en hauteur (au-dessus des têtes) ou verticales, une fixation mécanique supplémentaire est nécessaire.

Par échauffement à env. + 100 °C, on peut mieux adapter la plaque même sur un support légèrement irrégulier.

Données techniques

Base	bitume modifié	
Epaisseur	~ 5 mm	
Poids spécifique	~ 2,0 g/cm ³	
Poids	~ 10 kg/m ²	
Résistance à la température	- 30 °C à + 90 °C	
Résistance à la température à courte durée	jusqu'à + 120 °C	
Température d'application	minimum + 20 °C	
Facteur de perte sur tôle d'acier 1 mm, 200 Hz/20 °C	~ 0,30	DIN 53440
Indice incendie	5.2	(IFS Bâle)
Homologation AEA I	No Z 18179	

GYSO-Feuille antirésonance lourde

Conditionnement

Plaque de	100 x 50 cm (grandeur originale) découpes sur demande
Couleur	noir
Conservation	6 mois dès la date de production (hors poussière, au frais et au sec)

Particularités

Indice incendie 5.2 (IFS Bâle), homologation AEAI No Z 18179

L'adhérence finale est atteinte seulement après environ 12 heures. Pour des applications en hauteur (au-dessus des têtes) ou verticales, une fixation mécanique supplémentaire est nécessaire.

Remarques

Ce produit n'est destiné qu'à des utilisateurs expérimentés. Ces informations correspondent au stade actuel de la technique et doivent uniquement conseiller. Leur contenu est sans valeur juridique, et une prestation de garantie n'existe pas en cas d'application. Seule est valable, en tous les cas, la dernière édition de cette fiche technique.

La responsabilité de l'application et de l'observation des recommandations y relatives incombe exclusivement à l'utilisateur. En raison de la diversité des matériaux et des méthodes de travail, il faut procéder à ses propres essais avant l'utilisation. Conditionnées par l'avancée technologique et le perfectionnement technique, des modifications du produit peuvent survenir.